

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Budget primitif 2025



Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr



Le budget 2025

DÉPASSE LES 1,9 MILLIARD D'EUROS,
DONT 1,5 MILLIARD DÉDIÉ AU FINANCEMENT
DES POLITIQUES PUBLIQUES.

La crise institutionnelle de 2024 a pesé sur la préparation du budget. Le poids de la dette publique a amené le gouvernement à proposer un projet de loi de Finances qui met à contribution les finances des collectivités territoriales, quand bien même celles-ci n'y prennent qu'une part très limitée. Du fait de leur dépendance quasi-exclusive à des moyens dévolus par l'Etat, les recettes des Régions sont donc fortement affectées: c'est en effet un manque à gagner d'une cinquantaine de millions d'euros qu'il faut absorber, principalement lié au gel de la fraction de TVA et à la mise en place du fonds de réserve DILICO. Malgré ces difficultés, la Région Bourgogne-Franche-Comté conserve des bases financières saines. Le budget 2025 a été construit dans une recherche de préservation des politiques publiques.

Conformément aux orientations budgétaires, des économies **en fonctionnement** sont réalisées à hauteur de 10 millions d'euros. Elles ont été faites dans la logique de privilégier les actions relevant des compétences régionales et pour lesquelles l'effet levier du soutien de la collectivité est avéré.

En investissement, l'année 2025 reste marquée par un effort conséquent, à hauteur de 581,8 M€ hors dette. Parallèlement au vote du budget, une révision du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est soumise dans une logique d'intégration des besoins nouveaux, notamment dans le secteur des mobilités.

Les priorités

Soutenir l'économie, l'emploi et la formation

La Région réaffirme son engagement en faveur du développement économique, de la formation et de l'attractivité territoriale. Cela se traduit par le maintien de dispositifs d'aide aux entreprises et par un soutien réaffirmé aux filières stratégiques. Le soutien au développement agricole se poursuit, avec une attention renforcée au renouvellement des générations, à l'accompagnement des agriculteurs dans toutes les transitions, et à la création de valeur ajoutée locale, notamment avec le soutien à l'engraissement.

Elle maintient son engagement en direction des lycées, avec des moyens accrus pour les établissements et des investissements conséquents en direction de l'enseignement supérieur et la recherche. La formation professionnelle des demandeurs d'emploi a été sanctuarisée, un acte essentiel dans un contexte où le chômage repart à la hausse.

Accélérer la transition écologique et énergétique

Face aux impératifs climatiques, le budget prévoit des investissements ambitieux en matière de mobilité durable, notamment par le développement du réseau ferroviaire, l'entretien et le renouvellement du matériel roulant TER et la décarbonation des véhicules routiers.

Le soutien de la Région à la rénovation des bâtiments publics des collectivités territoriales et des logements sociaux se maintient à un niveau élevé. La Région poursuivra aussi son soutien au développement des énergies renouvelables comme à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Renforcer la solidarité et la cohésion territoriale

La Région maintiendra son soutien à un aménagement équilibré et durable du territoire, au bénéfice de tous ses habitants. L'année 2025 sera ainsi marquée par la montée en puissance du soutien à tous ses territoires (urbains et ruraux): 35 territoires de projet ; 126 centralités rurales ; 4 parcs naturels régionaux ; petites communes ; 62 quartiers prioritaires de la ville.

Le soutien à la culture, au sport et à la vie associative est réaffirmé: ce ne sont pas des variables d'ajustement des budgets locaux mais des secteurs essentiels qui contribuent au mieux vivre ensemble et à la transmission de valeurs d'autant plus indispensables dans la période actuelle.

Sommaire

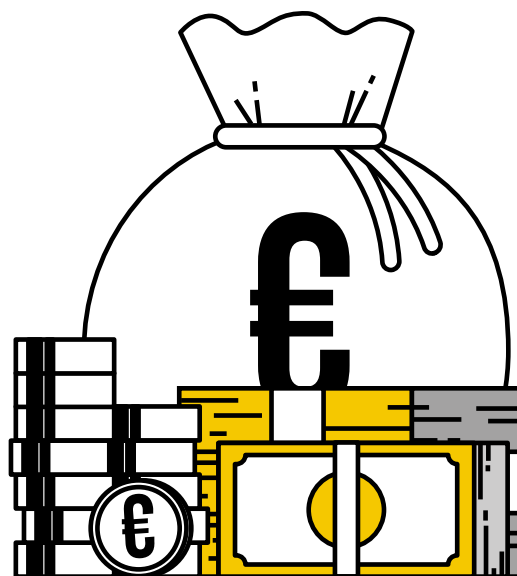
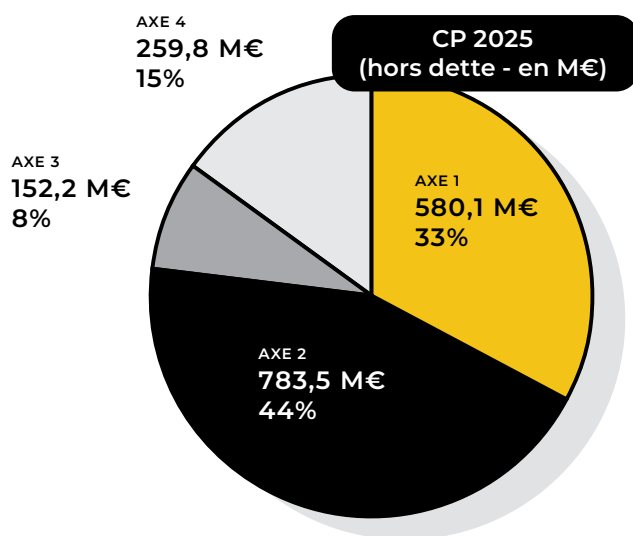
Budget d'1,922 milliard d'euros	4
Les recettes	5
Les dépenses	6
Le Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030	8
L'action régionale et les priorités du mandat	10
ÉCONOMIE – EMPLOI – FORMATION	11
Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire	12
Agriculture, viticulture et agroalimentaire	13
Tourisme	14
Attractivité	15
Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles	15
Formations sanitaires et sociales	16
Éducation	17
Apprentissage	18
Orientation tout au long de la vie	18
Enseignement supérieur et Recherche	19
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMÉRIQUE	21
Transition énergétique	22
Éducation - et sensibilisation - à l'environnement et au développement durable (EEDD)	22
Biodiversité et Eau	23
Économie circulaire et Déchets	23
Forêt et Bois	24
Montagne	24
Numérique	25
Mobilités et infrastructures	26
FRATERNITÉ – VIVRE ENSEMBLE	27
Aménagement du territoire	28
Santé et alimentation	29
Culture et patrimoine	30
Jeunesse	30
Sport	31
Vie associative	31
Action européenne et internationale	32

UN BUDGET D' **1,922 milliard d'euros**

Il a été préparé dans un contexte marqué par les incertitudes découlant des conséquences encore présentes des crises sanitaire et économique du début de la décennie, ainsi que par les tensions internationales.

Le budget primitif 2025 repose sur plusieurs objectifs :

- Maîtriser l'évolution de la section de fonctionnement - Même si l'inflation a diminué comme les taux d'intérêt. Certaines augmentations structurelles doivent être pilotées (lycées, transports, ressources humaines notamment) et la collectivité doit aussi amortir les mesures générées par la loi de Finances pour 2025.
- Conserver une capacité d'investissement - La Région s'est engagée en faveur de plusieurs dispositifs et politiques publiques pour soutenir le développement du territoire. Les crédits du Plan Pluriannuel d'Investissement ont été redéployés afin d'atteindre au mieux les objectifs qu'elle s'est fixée.
- La conservation d'une situation financière saine - Le respect de cet objectif implique la maîtrise de l'endettement et la conservation de ratios conformes aux objectifs du plan de mandat. La Région reste en dessous des seuils d'alerte.



- AXE 1 : ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION
- AXE 2 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMÉRIQUE

- AXE 3 : FRATERNITÉ - VIVRE ENSEMBLE
- AXE 4 : RESSOURCES

LES RECETTES

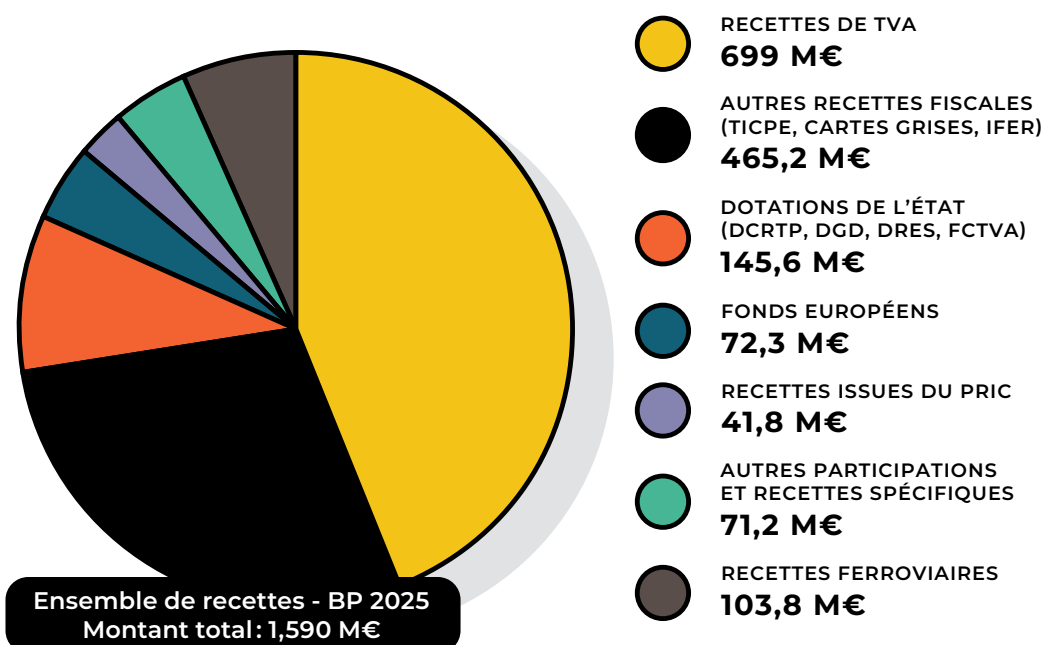
Les recettes régionales sont difficilement prévisibles et liées à la situation économique. En effet, les Régions disposent de peu de marges de manœuvre car la plupart des recettes sont soit figées (dotations de l'État), soit très dépendantes de la conjoncture (consommation, situation du marché automobile, ressources liées aux carburants). En 2025, les mesures de la loi de Finances entament les marges de manœuvre de la collectivité, notamment le gel de la dynamique de TVA (avec une perte de recettes évaluée à plus de 30 M€), principale recette de la Région.

L'ensemble des recettes du budget primitif 2025 représente un montant total de 1,590 milliard d'euros (hors emprunt et gestion active de la dette).

- Les recettes de fonctionnement: **1,447 Md€.**
- Les recettes d'investissement, hors emprunt: **143,1 M€.**

Les recettes 2025 enregistrent une diminution de 3,7 % par rapport aux produits perçus en 2024, hors mécanisme ferroviaire.

Présentation détaillée des ressources régionales inscrites au BP 2025:



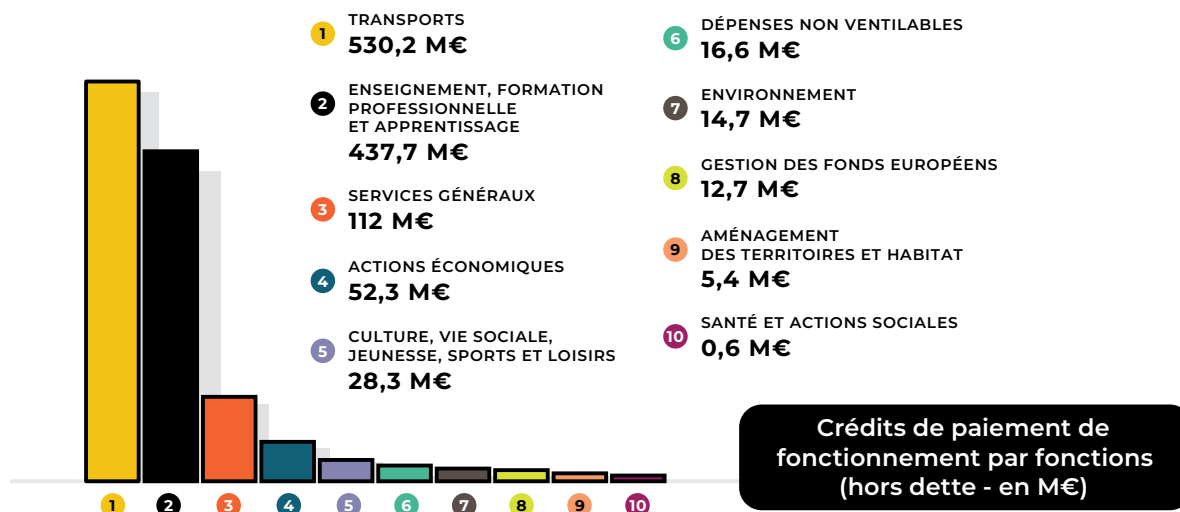
LES DÉPENSES

EN FONCTIONNEMENT

En section de fonctionnement, le budget se caractérise par un haut niveau d'intervention, correspondant à la mise en œuvre des diverses politiques publiques en faveur des habitants.

Les dépenses de politiques publiques s'élèvent à 930,8 M€.

Des enveloppes sont mobilisées sur les grandes compétences régionales :



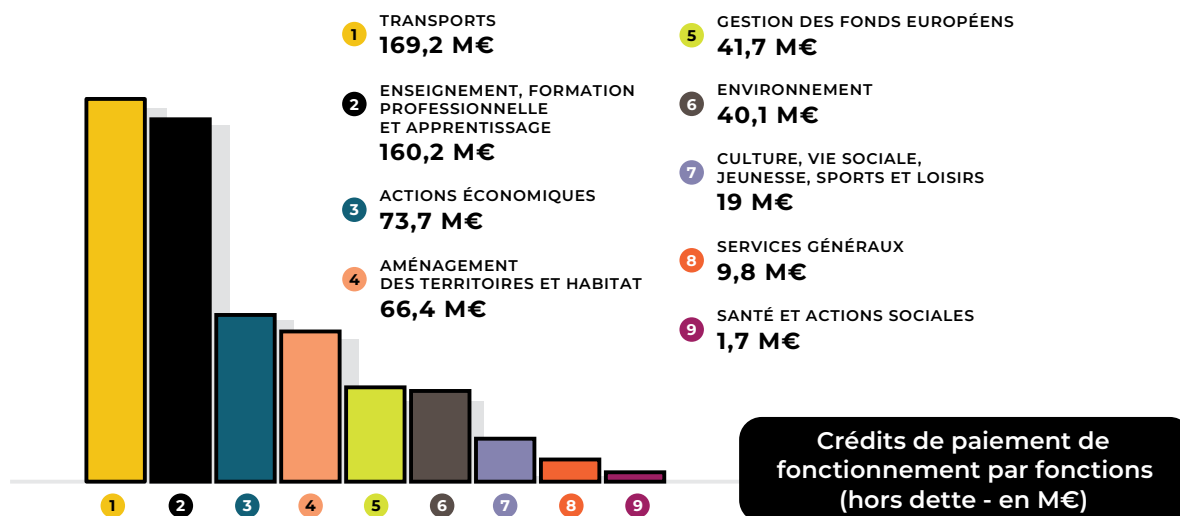
- Les fonds européens sont mobilisés pour 12,7 M€ au titre de la programmation 2021-2027 ;
- Les dépenses de personnel et les autres dépenses en matière de RH représentent 18 % du budget de fonctionnement.

EN INVESTISSEMENT

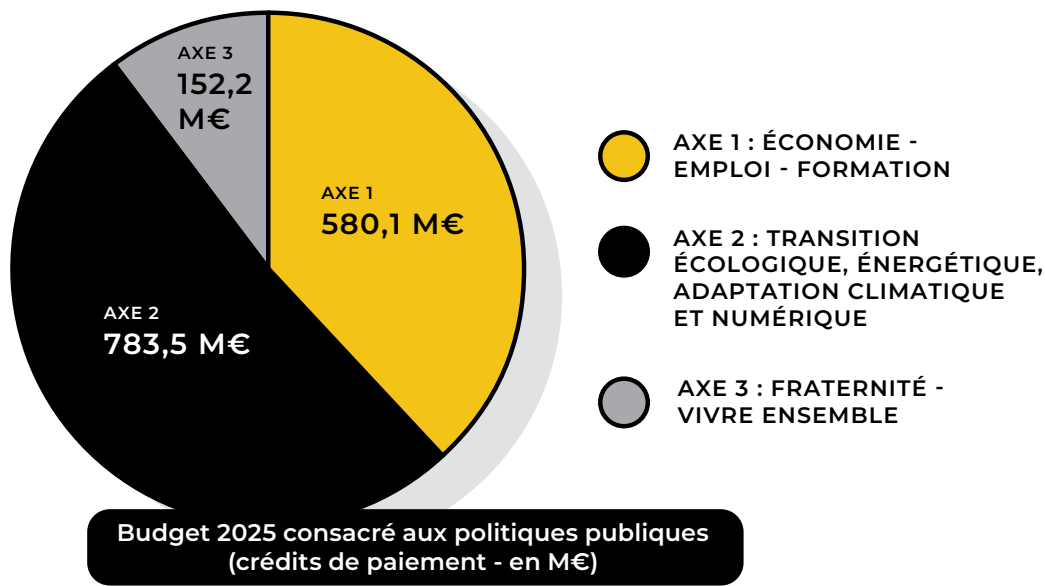
Depuis la crise sanitaire et les chocs inflationnistes, la Région a dû retravailler sa stratégie d'investissement.

Dans le budget 2025, **433 M€ sont proposés au titre du PPI** (autorisations de programme hors dépenses imprévues), une somme qui permet de financer un programme d'investissement ambitieux, principalement dans les transports (218 M€).

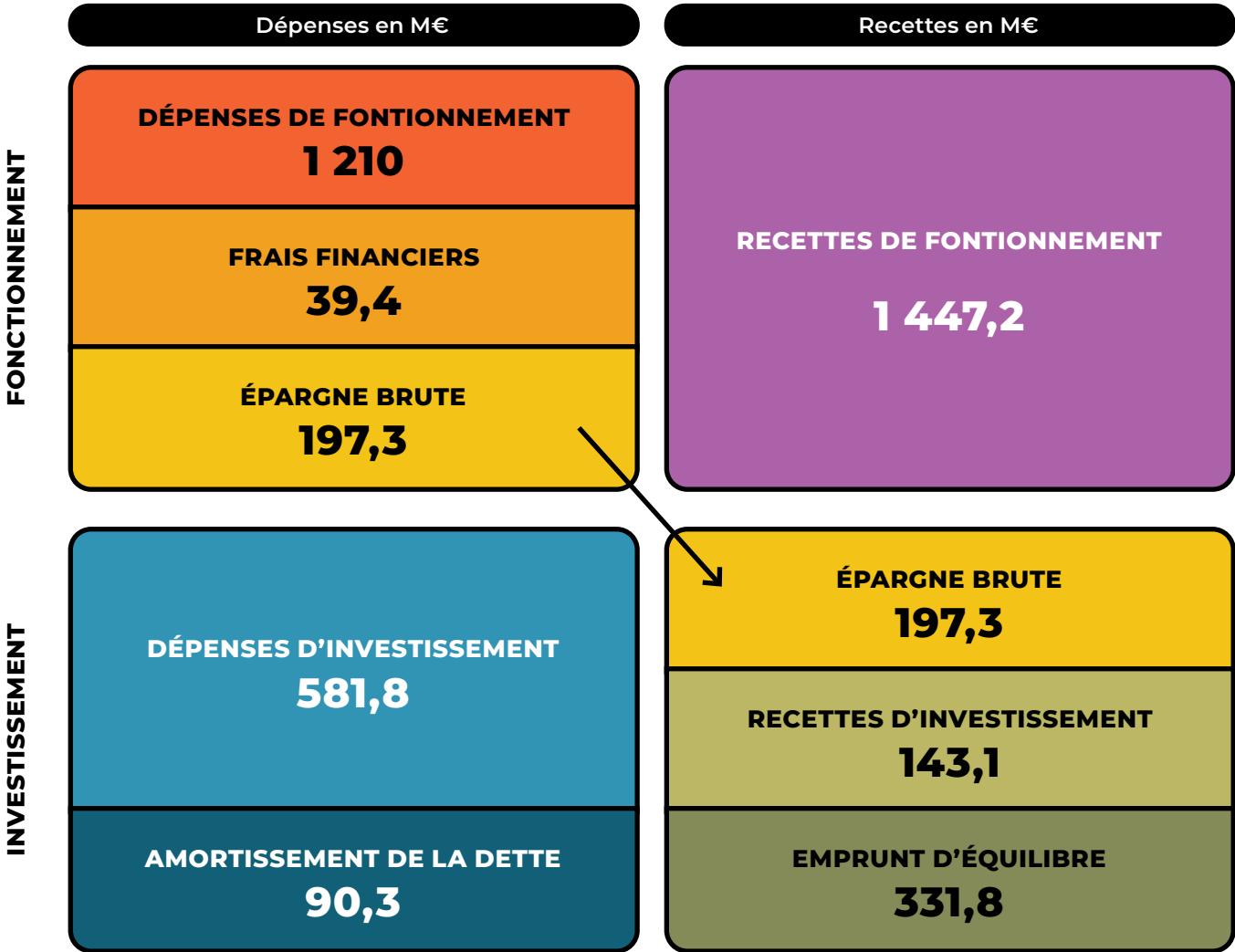
En crédits de paiement, les dépenses d'investissement s'élèvent à 581,8 M€, hors dette.



LE BUDGET 2025 PAR THÉMATIQUES (EN MILLIONS D'EUROS)



L'ÉQUILIBRE DU BUDGET (HORS GESTION ACTIVE DE LA DETTE)



LE PLAN Pluriannuel d'Investissement 2024-2030

Dans un contexte bouleversé par de nombreuses crises, la Région a fait le choix de voter un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour améliorer le pilotage du niveau d'investissement et garantir une situation financière soutenable à court, moyen et long terme, en maîtrisant le volume d'endettement et en conservant des marges de manœuvre suffisantes.

Le PPI est décliné chaque année dans le cadre de la préparation des budgets primitifs. Il permet d'assurer la soutenabilité des investissements et de les prioriser. Il ne constitue pas un engagement définitif à les réaliser, dans la mesure où il peut être adapté aux contraintes financières qui pèsent sur la collectivité.

La collectivité s'attache à maîtriser sa section de fonctionnement. L'enjeu d'un autofinancement solide est capital dans la détermination du niveau d'investissement.

L'ensemble des hypothèses retenues lors des orientations budgétaires, en recettes et en dépenses de fonctionnement, impliquent de contenir le PPI à son niveau initial ce qui constitue un effort de maîtrise des dépenses et de l'endettement futur.

Ce PPI, pour la période 2024-2030, est doté de 2,3 milliards d'euros.

La régulation des investissements

- Il est indispensable d'adapter le parc de matériel roulant pour disposer d'équipements robustes et durables, adaptés aux besoins du territoire. Le volume consacré aux mobilités est donc abondé de 148 M€.
- L'enveloppe consacrée au patrimoine et à l'équipement des établissements d'enseignement reste conséquente avec plus de 740 M€, à raison d'environ 105 M€ par an.

La répartition du PPI après actualisation

Le PPI actualisé à 2,3 Mds€ couvre la période 2024-2030, à raison de 455,8 M€ déjà votés en 2024 et 1,9 Md € restant à inscrire sur la période 2025-2030.

Une enveloppe de 200 M€ supplémentaires complète ce PPI en 2029 et 2030 pour le financement de nouveaux projets.

La répartition selon les trois axes:

- **L'axe 1 – Économie, emploi, formation représente: près de 1,2 Md €.** Il regroupe les thématiques économie, agriculture, tourisme et enseignement.
- **L'axe 2 – Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique: 950 M€,** dont plus de 80 % en direction des mobilités
- **L'axe 3 – Fraternité, vivre ensemble: 142 M€,** dédiés à l'aménagement du territoire, à la culture, au patrimoine et au sport essentiellement.



L'action régionale

ET LES PRIORITÉS DU MANDAT

Thématiques	Total CP - en M€
AXE 1 - ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION	580,14
AXE 2 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMÉRIQUE	783,51
AXE 3 - FRATERNITÉ - VIVRE ENSEMBLE	152,19
TOTAL DU BUDGET 2025 CONSACRÉ AUX POLITIQUES PUBLIQUES	1 516

ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION

580,14 M€



62,9 M€

Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire

L'action régionale en matière économique vise à renforcer les capacités de production par la structuration de nouvelles filières comme l'hydrogène-énergie, la production de biomédicaments ou par la recherche de nouveaux « modèles économiques », ou le développement de l'économie circulaire.

Les priorités pour 2025

- Intégrer la transition énergétique et écologique dans les politiques de développement économique et de transformation de l'appareil productif.
- Travailler à la lisibilité des dispositifs proposés aux entreprises, grâce à la structuration pérenne des capacités d'investissement de la Région du PPI.

Les moyens de la politique économique régionale au service de l'ingénierie financière

Les moyens d'action que la Région propose aux entreprises sont constitués de flux budgétaires annuels de stocks de fonds d'avances remboursables, de fonds de garanties, de fonds de capital-risque, de fonds de prêt d'honneur et enfin des prises de participation au capital de sociétés d'économie mixte de portage immobilier.

Ces fonds représentent plus de 300 M€, notamment avec l'apport du FEDER via le Fonds Européen d'Investissement « OSER Bourgogne-Franche-Comté ».

DÉVELOPPEMENT DES PME : 7,68 M€

Ce programme comprend deux volets : les subventions aux entreprises et les dotations aux outils d'ingénierie financière.

INNOVATION : 6,8 M€

Un soutien actif à travers trois volets :

- La dotation au programme État-Région « Investissements d'avenir - France 2030 régionalisé », destiné à financer des projets d'innovation pour les entreprises ;
- Un budget spécifique pour l'appui à la filière hydrogène à travers des subventions à la constitution de flottes ;
- Le soutien à une filière émergente sur notre territoire : les biotechnologies et la bioproduction.

PARTENARIATS EPCI - IMMOBILIER FONCIER : 3,20 M€

Il permet de :

- Contribuer à l'objectif de sobriété foncière à travers la réhabilitation de friches, la densification de zones économiques et de contribuer à une meilleure offre d'hébergement immobilier à destination des entreprises ;
- D'encourager la mutualisation et le portage des biens immobiliers par des structures spécialisées ;
- De faire face aux engagements auprès des syndicats mixtes.

FILIÈRES ET COMPÉTITIVITÉ : 5,2 M€

La Région accompagne les entreprises par des pôles de compétitivité, des clusters et des organismes de filières. L'appui à la filière numérique et à la transformation numérique des entreprises est financé par ce programme.

TPE ET ENTREPRENARIAT : 7,12 M€

Une enveloppe qui finance les dotations du Fonds de prêts d'honneur ou la Prime à la création et à la reprise d'entreprise dans les territoires fragilisés, accompagne les repreneurs de commerces et les habitants dans leur démarche d'entrepreneuriat.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : 6,4 M€

- Des crédits qui permettront notamment de soutenir les structures et les têtes de réseaux de l'ESS, en plus de l'accompagnement des entrepreneurs dans le cadre du volet ESS du service public régional « BénéFiCes Créa' ».
- Dans le cadre du CPER, la Région poursuivra son soutien à l'ingénierie entrepreneuriale des territoires avec le « Générateur BFC ».

29,2 M€

Agriculture, viticulture et agroalimentaire

Dans un contexte de profondes mutations, la Région favorise l'installation et répond à l'enjeu du renouvellement des générations pour accompagner le monde agricole dans les transitions écologique et énergétique, et pour créer de la valeur ajoutée pour une agriculture plus durable, locale et justement rémunératrice.

Elle poursuivra la mise en œuvre du plan d'actions FEADER, conçu pour faciliter et accélérer le traitement des paiements des dossiers transférés depuis le 1^{er} janvier 2023.

49 M€ d'engagements sont fléchés en direction du monde agricole au titre des contreparties du FEADER pour 2023-2027 en faveur des investissements productifs dans les exploitations, de la Dotation Jeunes Agriculteurs, et de l'innovation et des transitions des exploitations.

Les priorités pour 2025

- **Contribuer au renouvellement des générations:** face à une situation où un exploitant sur deux a plus de 50 ans et où seuls deux départs sur trois sont remplacés, une dynamique nouvelle sera promue et des actions concrètes devront être mises en œuvre.
- **Accompagner la transition écologique:** la Région poursuit le financement des conseils individuels permettant d'accompagner les exploitations dans la transition écologique.
- **Défendre la juste rémunération des agriculteurs:** elle continue à soutenir les actions initiées par les filières agricoles en faveur d'une juste rémunération des agriculteurs, pour la filière viande bovine et ovine notamment.
- **Mener une politique différenciée pour tenir compte des disparités régionales:** la politique agricole de la Région intègre cette réalité à travers différentes actions comme le financement d'audits territoriaux.

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS: 1 M€

Le principal levier d'accompagnement au renouvellement des générations est la Dotation aux Jeunes Agriculteurs (DJA), cofinancée par la Région et l'Europe. La Région finance aussi des services de remplacement.

FILIÈRES: 6,4 M€

Seront notamment soutenues:

- Les filières émergentes et biologiques ou regroupant un faible nombre d'exploitations ;
- L'association Gastronomie - Promotion des Produits Régionaux (GPRR) ;
- Les grandes filières agricoles (grandes cultures, lait, viande bovine) ;

- La Région accompagnera enfin les stratégies de développement de l'engraissement des bovins.

ADAPTATION DES EXPLOITATIONS: 3,3 M€

La collectivité intervient avec:

- Le « Conseil Stratégique Performances », pour une meilleure adaptation au changement climatique et sensibilisation à la préservation de la biodiversité ;
- Le « Conseil Stratégique Transitions » ;
- Le « Conseil Conversion BIO » ;
- Le « Conseil Stratégique Bas Carbone » ;
- Le « Conseil Engraissement des Bovins ».

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES TERRITOIRES: 0,58 M€

La Région lance un nouvel appel à projet dédié au Programme Régional pour une Alimentation de Proximité (PRAP).

PLAN DE COMPÉTITIVITÉ: 7,8 M€

Elle versera des aides aux investissements dans les petits équipements, en faveur du pastoralisme, ainsi que les subventions à l'investissement de projets collectifs pour la distribution en circuits-courts



12,3 M€

Tourisme

Les trois piliers du développement touristique local sont le développement des filières stratégiques (montagne et sites nature, itinérance, fluvial, œnotourisme, patrimoine et tourisme de savoir-faire), le renforcement de l'attractivité touristique et le développement de la coopération et de l'ingénierie.

Les priorités pour 2025

La Région poursuivra son engagement dans:

- La promotion et le soutien des sites touristiques emblématiques ;
- Les équipements et des activités compatibles avec un tourisme responsable ;
- L'accueil des visiteurs en préservant les ressources naturelles ;
- La biodiversité et les paysages, tout en réduisant l'empreinte carbone et écologique du tourisme.

DÉVELOPPEMENT DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES: 1,1 M€

- La Région soutient la modernisation et le développement de l'hôtellerie familiale et des petits campings.
- En matière de tourisme social, une réflexion sera engagée pour fixer un cadre de soutien aux villages et centres de vacances qui s'inscrivent dans une approche économique pérenne.

DÉVELOPPEMENT DE L'ITINÉRANCE: 1,9 M€

- ...Avec la mise en valeur des grands itinéraires de découverte, des leviers puissants pour capter les flux touristiques avec des retombées économiques.
- En matière d'infrastructures fluviales, les financements seront priorités sur le port de Gron et le canal du Nivernais.

ATTRACTIVITE, PROMOTION INFORMATION: 5,9 M€

Financement du CRT, des offices du tourisme, formation des acteurs du tourisme, d'événements et d'animations sont toujours d'actualité.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES TERRITOIRES, DES SITES ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES: 1 M€

La diversification touristique « toutes saisons » est un enjeu prioritaire des territoires de montagne. En 2025, les Contrats de station du Pays du Haut Doubs et du PNR du Doubs Horloger se concrétiseront.



0,9 M€

Attractivité

En 2024, la Bourgogne-Franche-Comté a lancé une campagne d'attractivité, une démarche innovante et partenariale triennale centrée sur la « prospection/accueil » de nouveaux habitants.

Depuis l'engagement de la campagne de prospection et les évènementiels de lancement fin 2024, plus de 5 000 personnes se sont inscrites sur le site <https://www.venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr/>.

Début février 2025, ce sont près de 300 familles qui sont accompagnées dans leur projet de mobilité par les 18 chargés de mission « attractivité résidentielles » employés par les 35 communautés de communes partenaires de la démarche.

126,7 M€

Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles

La Région fait de sa compétence « formation des demandeurs d'emploi » un axe fort de sa politique. En parallèle, elle agit en faveur de la formation continue des actifs et investit dans les emplois de demain.

Les priorités pour 2025

- La sécurisation des parcours professionnels par la mobilisation du dispositif AREFE (Action régionale pour la formation dans les entreprises) ;
- L'accompagnement du développement économique avec des actions de formation en faveur des créateurs et des repreneurs d'entreprises ;
- La poursuite des actions en faveur des demandeurs d'emploi aux côtés de l'Etat grâce au déploiement du Service Public Régional de Formation (SPRF) ;
- Le soutien aux transitions professionnelles (VAE...).

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI : 121,9 M€

En matière de formation des demandeurs d'emploi, la Région poursuit aux côtés de l'Etat, et en concertation avec les acteurs régionaux, la mise en œuvre et le déploiement du Service Public Régional de Formation.

Objectifs :

- Former les publics vulnérables les moins qualifiés et les plus éloignés du marché du travail ;

- Répondre aux difficultés de recrutements dans certaines filières (construction, industries, service aux personnes, hôtellerie-restauration/tourisme, productions agricoles...).

TRANSITIONS PROFESSIONNELLES : 4.8 M€

Deux priorités :

- Dynamiser la politique d'intervention en faveur de la formation

dans les entreprises des actifs

- Renouveler le cadre d'intervention au soutien des démarches de Validation des acquis de l'expérience (VAE) des demandeurs d'emploi.

64,8 M€

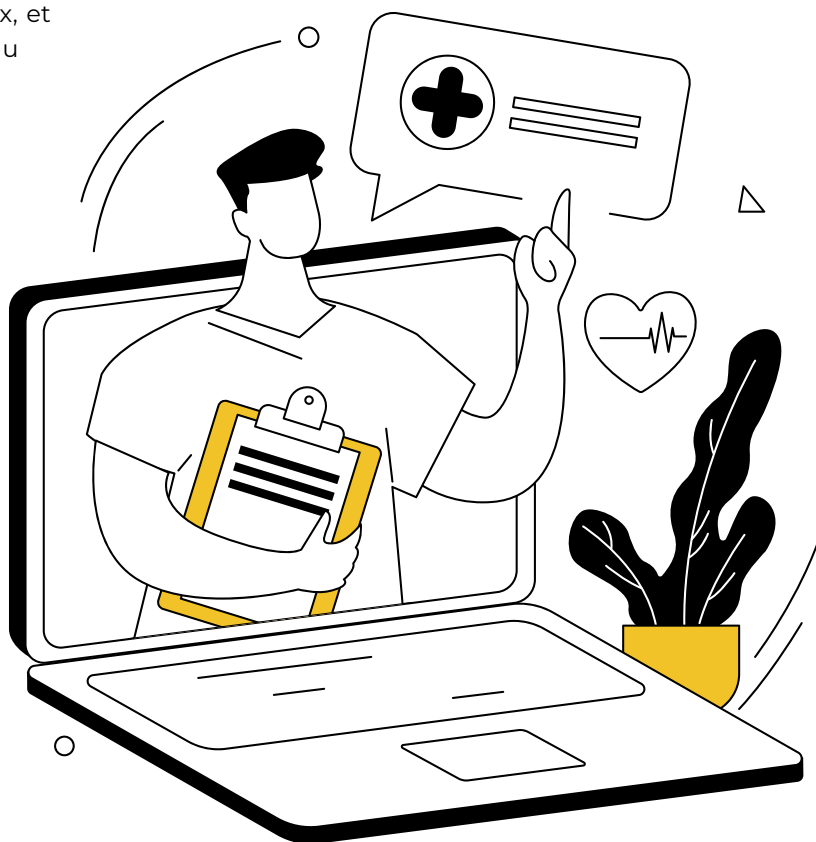
Formations sanitaires et sociales

Le contexte de mutation et d'évolution des secteurs sanitaire et social à l'échelle régionale est toujours lié aux mesures issues du « Ségur de la Santé », qui impactent les décisions, et au processus d'intégration universitaire de ces formations.

La politique régionale portera sur l'attractivité des formations, tant pour les jeunes qu'en termes de formation continue, en particulier pour ce qui concerne les demandeurs d'emploi, et le développement de l'apprentissage.

Les priorités pour 2025

- La poursuite des journées d'accueil de lycéens en bac pro SAPAT et ASSP au sein d'instituts de formation d'aides-soignants du territoire pour leur donner envie de se diriger vers ce métier ;
- L'ouverture de nouvelles filières complétant l'offre de formations paramédicales: orthoptie, dispensée au sein des deux UFR Santé régionaux, et manipulateur en électroradiologie au sein de l'IFMS de Montbéliard ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la réforme des bourses ;
- La mise en place du « rattrapage Ségur 2024 »: revalorisation de la rémunération étendue aux personnels des IRTS/IRTESS, et réforme du diplôme d'infirmier.





221,2 M€

Éducation

En matière d'éducation, la Région cherche à améliorer les conditions d'apprentissage des 103 200 lycéens et de travail de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte la transition écologique et numérique.

Les priorités pour 2025

Gestion du parc immobilier

- Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur ;
- Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments ;
- Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

Acquisitions d'équipements pédagogiques et collectifs

...Pour offrir des conditions de travail adaptées au personnel qui prépare et sert près de 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires.

Infrastructures et activités numériques

PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIERE: 111,4 M€

→ Économies d'énergie

Priorité est donnée à la rénovation des installations techniques et à la gestion de l'exploitation et de la maintenance.

→ Entretien et maintenance des bâtiments

Les travaux visant à améliorer l'accessibilité des établissements vont s'intensifier.

FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT: 102,4 M€

→ Dotations aux établissements

La dotation couvre l'ensemble des charges fixes et des dépenses courantes. Pour 2025, elle est en augmentation de 26 % par rapport à 2024.

→ Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement

La Région poursuit une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles.

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF: 7.4 M€

L'action régionale sera articulée autour de quatre axes:

- Fourniture d'équipements performants et durables ;
- Accompagnement des usages numériques ;
- Soutien au développement de projets innovants ;
- Projet sur les environnements numériques de travail (ENT).

15 M€

Apprentissage

Le nombre de contrats d'apprentissage continue d'augmenter avec 38 119 apprentis en région fin 2024.

Les priorités pour 2025

- Poursuite du soutien régional aux investissements des CFA ;
- Lancement d'un appel à projets visant à soutenir l'apprentissage en encourageant les démarches citoyennes, l'accompagnement individualisé des jeunes en difficulté et l'innovation pédagogique.

INVESTISSEMENTS ET EQUIPEMENTS DES CFA: 11,4 M€

- Sous réserve du maintien de la dotation de « France Compétences » de 10,3 M€, la Région continuera d'accompagner des projets immobiliers et de financer des dépenses d'équipements des CFA en considérant les critères d'éco-conditionnalité ;
- Le projet de réhabilitation de la Cité Gérôme du CFA de Vesoul franchira une étape avec les travaux de gros œuvre.

8,3 M€

Orientation tout au long de la vie

En 2025, la Région consacre 8,3 M€ à sa politique faveur de « l'orientation tout au long de la vie », dont 6,8M€ pour le Service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPROTLV) et 1,4M€ pour les actions d'information sur les métiers et les formations.

Les priorités pour 2025

- Garantir la qualité et la lisibilité de l'offre de services des acteurs du SPROTLV ;
- Ouvrir le SPROTLV au monde économique et aux entreprises ;
- Ancrer le SPROTLV dans les territoires ;
- Soutenir les missions locales du territoire, acteurs incontournables de l'accompagnement des jeunes vers l'insertion durable.

38,6 M€

Enseignement supérieur et Recherche

Au-delà du soutien aux projets de recherche, la Région déploie ses interventions au bénéfice de la qualité de vie des 80 000 étudiants de Bourgogne-Franche-Comté et de la valorisation et diffusion des travaux de recherche auprès des entreprises et des citoyens.

21,9 M€ seront réservés à l'enseignement supérieur et 16,7 M€ à la recherche.

Les priorités pour 2025

SRESRI 2025-2030 : mise en œuvre du nouveau Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Objectifs :

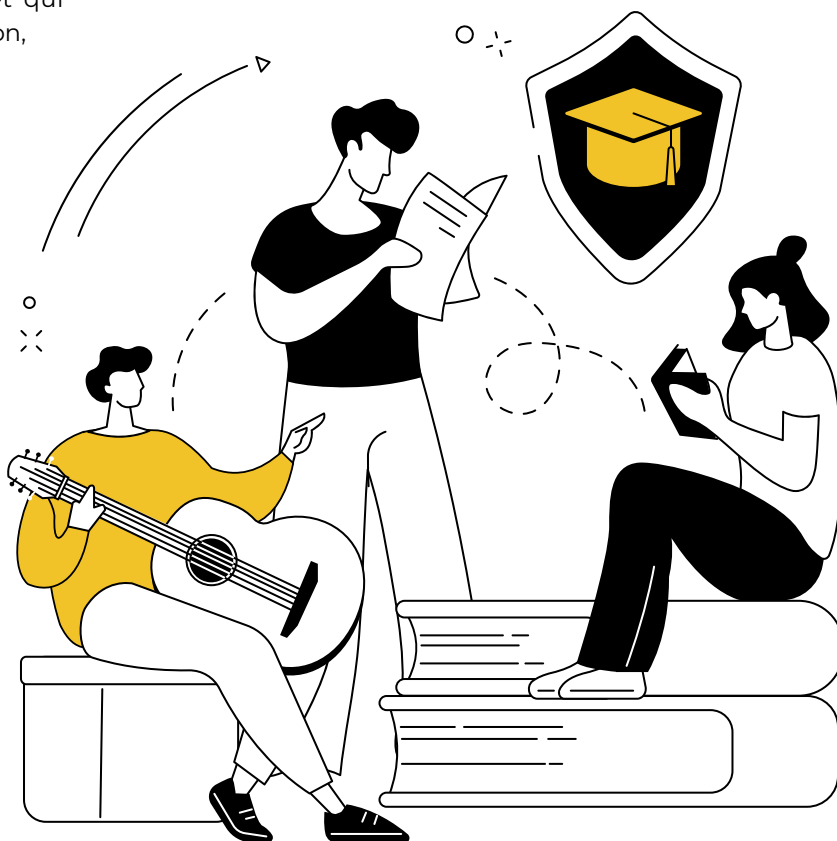
- Améliorer le quotidien des étudiants et la qualité de leurs études ;
- Soutenir le travail des chercheurs dans les laboratoires et la valorisation de leurs travaux ;
- Aider les citoyens à mieux comprendre leur environnement au travers de la science...

Déploiement du volet immobilier universitaire du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027

- Mise à disposition des étudiants de logements rénovés, connectés et adaptés aux normes énergétiques ;
- Création d'un campus urbain Maret qui regroupera, d'ici 2028, Sciences Po Dijon, l'Ecole Supérieure de Musique et l'Ecole d'Art de Dijon au centre-ville de Dijon.

Mise en œuvre du volet « recherche » de la Feuille de route biothérapies et accompagnement du transfert de technologie.

La Région soutient le lien entre recherche et innovation à travers le dispositif de « détection des projets à haut potentiel d'innovation », et son appui à l'incubateur Deca-BFC.



TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMÉRIQUE

783,51 M€





31,6 M€

Transition énergétique

La Feuille de route Transition énergétique 2025-2030 se poursuit. Les actions engagées reposent sur les trois piliers de la transition énergétique pour l'atténuation du changement climatique : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et de récupération. Objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre pour la Bourgogne-Franche-Comté d'ici 2030.

Les priorités pour 2025

→ **Efficacité énergétique: le programme Effilogis plus que jamais d'actualité**

La priorité reste la rénovation performante du parc de logements sociaux, qui contribue à la résorption de la précarité énergétique.

→ **Soutien aux énergies renouvelables (EnR), avec un renforcement de l'ingénierie.**

Les aides à l'investissement seront ciblées sur le développement des réseaux de chaleur, de la filière bois énergie, du solaire thermique, de l'hydroélectricité et de la méthanisation agricole.

→ **Eco-conditionnalité des aides financières régionales** aux bâtiments et équipements, qui s'appliqueront à l'eau, aux déchets de chantier, à la biodiversité et à la sobriété foncière.

1,3 M€

Éducation - et sensibilisation - à l'environnement et au développement durable (EEDD)

La Région s'engage pour faciliter la compréhension des enjeux liés à la protection de l'environnement et favoriser le passage à l'acte des acteurs et des citoyens au quotidien.

Les priorités pour 2025

Mise en œuvre de la Feuille de route EEDD à travers de laquelle la Région soutiendra :

- Les structures de l'EEDD qui sensibilisent ou accompagnent des projets de collectivités, d'associations et d'entreprises ;
- Les programmes d'actions des têtes de réseau EEDD qui mènent des actions dans les territoires ;
- La mise en œuvre du programme d'action 2025 d'ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté.

Action pour le climat

Elle poursuivra son appui aux déploiements des activités du groupement régional d'experts pour le climat (GREBE) en finançant une ingénierie de recherche dans le domaine des risques engendrés par le changement climatique.

10,7 M€

Biodiversité et Eau

Le déploiement et la valorisation des réserves naturelles régionales (RNR) constitue ici une priorité, avec le classement attendu de deux nouvelles réserves en 2025: la Grotte du Contard à Plombières-les-Dijon (21) et le Peuptu de la Combe Chaignay à Vernot (21).

Les priorités pour 2025

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ: 5,3 M€

- Mise en œuvre des plans de gestion des 19 réserves naturelles régionales ;
- Soutien aux 118 sites Natura 2000 ;
- Soutien aux programmes d'actions biodiversité des acteurs associatifs et des collectivités ;
- Poursuite des actions en faveur de la création de vergers de sauvegarde et la plantation de haies et bosquets ;

- Renaturation et lutte contre les îlots de chaleur pour aider les communes confrontées au dérèglement climatique ;
- Poursuite du soutien aux actions en faveur des pollinisateurs sauvages.

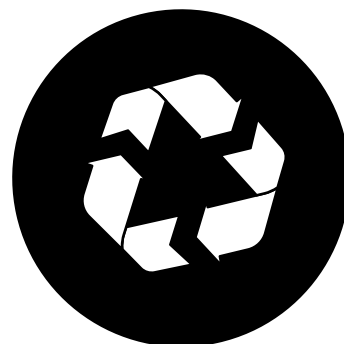
RESSOURCE EAU:

Le programme « Ressources en eau et amélioration des milieux aquatiques » soutiendra :

- L'ingénierie et l'animation en faveur des milieux aquatiques

et des rivières ;

- Les études préalables à la restauration des milieux aquatiques ;
- Les travaux de requalification des continuités écologiques ;
- L'élaboration des projets territoriaux de gestion de l'eau et les études globales portant sur une meilleure gestion de l'eau.



8,7 M€

Économie circulaire et Déchets

Pour que rien ne se perde et que tout se transforme...

Les priorités pour 2025

- L'animation du réseau des collectivités disposant de la compétence déchets ;
- Le déploiement des actions en faveur du recyclage et du réemploi des déchets du BTP, en lien étroit avec les éco-organismes ;
- L'amélioration de l'efficacité de l'Observatoire des déchets qui apporte un appui opérationnel aux Régions et à l'ADEME pour la mise en place des stratégies de prévention et de gestion des déchets et des ressources.



4,7 M€

Forêt et Bois

La filière produit environ 1 milliard d'euros de richesse annuelle et emploie en région plus de 23 500 personnes. Le Contrat forêt bois 2018-2028 constitue le cadre pour les orientations de l'élaboration des politiques forestières.

Il souligne la nécessaire anticipation et adaptation aux changements climatiques des forêts et l'intrinsèque diversité des enjeux environnementaux (paysages, biodiversité, sols, ressource en eau...).

Les priorités pour 2025

- La Région poursuivra ses actions en faveur d'une gestion exemplaire des forêts ;
- La recherche et les dispositifs permettant de diffuser et de mettre en pratique l'évolution de la connaissance sur l'adaptation des forêts aux changements climatiques seront accompagnés (« îlots d'avenir »...) ;
- La filière bois construction et les projets de la construction publique en bois local continueront d'être soutenus.

66 000 €

Montagne

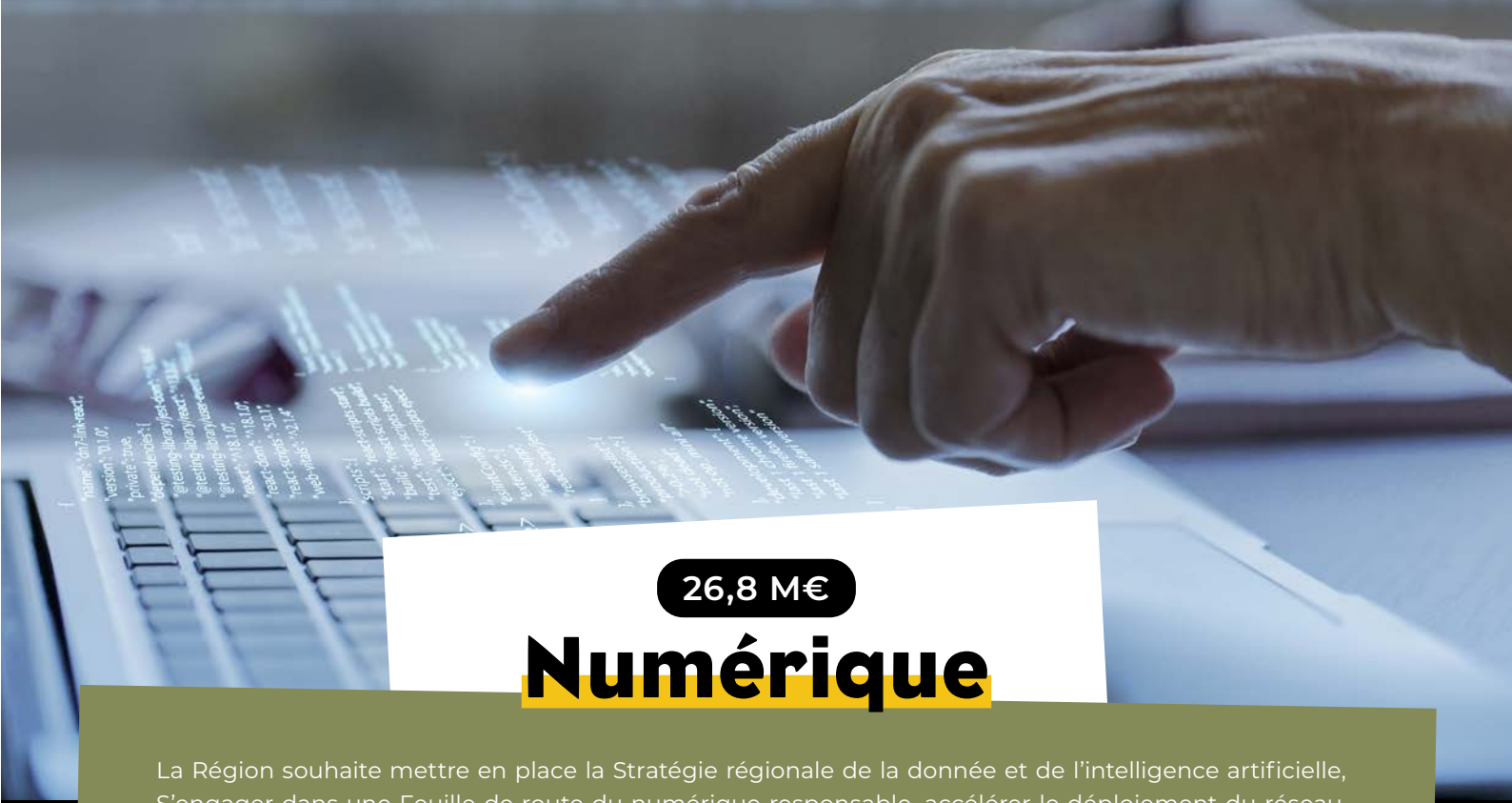
Les Conventions interrégionales de massifs encouragent un développement global durable, assurant un équilibre entre développement économique (favorisant le maintien et le développement des activités), adaptation au changement climatique et préservation des espaces naturels.

Ces outils contractuels interrégionaux outillent ainsi la mise en œuvre de politiques publiques mutualisées et concertées en matière d'aménagement et d'attractivité des territoires, d'innovation économique et sociétale, de développement de destinations touristiques, d'agriculture et de forêt, d'agroalimentaire et de filières bois.

Au total, sur l'intégralité des trois massifs auxquels la Région Bourgogne-Franche-Comté est rattachée (Jura, Vosges, Massif central), la maquette interrégionale 2021-2027 mobilisera plus de 350 M€ de crédits Etat / Régions, auxquels s'ajoutent 64 M€ de crédits européens.

La contribution financière de la Région Bourgogne-Franche-Comté avoisinera les 34 M€.





26,8 M€

Numérique

La Région souhaite mettre en place la Stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle, S'engager dans une Feuille de route du numérique responsable, accélérer le déploiement du réseau régional d'interconnexion souverain des lycées et des bâtiments administratifs de la collectivité avec Bourgogne-Franche-Comté Connect.

Les priorités pour 2025

- **Extension du réseau régional « Groupe Fermé d'Utilisateurs » (GFU) de la Région :** Objectif : poursuivre le raccordement d'une cinquantaine de sites de la collectivité au GFU pour augmenter le débit, sécuriser les échanges, diminuer les charges de fonctionnement et accélérer les bonnes pratiques numériques.
- **Data BFC TID :** Le projet « DataBFC-TID » consistera à concevoir, tester et déployer des services numériques innovants, répliquables et mutualisables pour favoriser la transition écologique d'espaces pilotes volontaires.
- **Poursuite de la mise en œuvre de la Politique Publique des Usages Numériques BFC :** La Région continuera l'accélération de la transformation numérique de son territoire via les deux règlements d'intervention : «Territoires Intelligents et Durables» et «Fonds en faveur du développement des usages numériques».
- **Projets européens :** La collectivité poursuivra enfin ses collaborations transnationales sur ces sujets Elle souhaite aussi monter en compétences et sensibiliser à l'intelligence artificielle un maximum de partenaires sur le territoire.



699,4 M€

Mobilités et infrastructures

En 2025, la Région mobilisera 699,4 M€, au titre de sa politique mobilités (548,7 M€) et infrastructures (150,6 M€).

Les priorités pour 2025

- Lancement d'une nouvelle commande de matériel roulant afin d'améliorer l'offre de service sur le territoire et de la rendre plus attractive ;
- Mise en œuvre des premiers accords-cadres en lien avec le dispositif régional de distribution et de services aux voyageurs ;
- Reprise en propriété des recettes TER.

TRANSPORTS FERROVIAIRES REGIONAUX

Matériel TER

Une enveloppe de 100 M€ est réservée au lancement du programme de rénovation mi-vie de 28 autorails de grande capacité. Une enveloppe de 10,6 M€ est par ailleurs consacrée à la maintenance.

Exploitation des lignes ferroviaires régionales : 344 M€

- L'année sera marquée par la reprise en propriété fiscale des recettes aujourd'hui perçues par la SNCF ;
- En 2025, la Région devra contractualiser avec l'exploitant historique pour les prestations de services ;
- La liaison ferroviaire transfrontalière Frasné Vallorbe sera maintenue.

Transports collectifs et modes doux

Les opérations de rénovation des infrastructures ferroviaires sont évaluées à 30,7 M€ :

- Ligne des Hirondelles : 3,1 M€
- Etudes d'opportunité Service Express Régional Métropolitain tous modes : 500 K€
- Renforcement des caténaires sur la ligne Paris - Nevers - Clermont - tronçon Melun - Moret : 428 K€
- Étude sur la pérennisation de lignes ferroviaires : 1,5 M€
- Étude vision stratégique concernant la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique : 250 K€...

TRANSPORTS ROUTIERS RÉGIONAUX

Exploitation des lignes routières

L'année 2025 poursuivra les engagements régionaux en matière de transport routier interurbain à vocation scolaire et commerciale

Les 17 services routiers qui assurent un renforcement de l'offre ferroviaire sur la même ligne ou offrant une politique d'arrêts complémentaires à la ligne ferroviaire seront conservés.

FRATERNITÉ - VIVRE ENSEMBLE

152,19 M€





46,2 M€

Aménagement du territoire

La politique de cohésion territoriale s'articule autour de quatre piliers : territoires de projets, quartiers prioritaires de la ville, centralités, et ruralités. Elle soutient ainsi l'ensemble des territoires (urbains et ruraux) et cible comme priorités :

- La transitions écologiques, environnementales et numériques ;
- Le renforcement des centralités ;
- Le développement des coopérations.

Les priorités pour 2025

- **Territoires de projet** : Les 35 contrats « Territoires en Action » sont actés et les engagements en pleine mise en œuvre. Les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges, du Doubs horloger, du Haut-Jura et du Morvan joueront un rôle d'expérimentation, déploieront des projets de développement durable et contribueront aux politiques publiques en faveur de la transition écologique et énergétique.
- **Centralités** : Poursuite du déploiement de la politique de redynamisation des centralités rurales, avec plus de 110 conventions déjà votées.
- **Quartiers prioritaires de la ville** : Un nouveau dispositif de renouvellement urbain « Quartiers en transition » sera lancé en 2025. Il accompagnera des projets d'investissements destinés à améliorer le cadre de vie et l'attractivité des 62 quartiers prioritaires, tout en contribuant à leur adaptation au changement climatique (aires de jeux, jardins partagés, etc.).
- **Ruralités** : Le dispositif « Espaces nouveaux-Villages innovants » (ENVI) concrétisera toujours des projets participatifs et innovants dans les communes de moins de 2 000 habitants. Des conventions utilisant les fonds européens LEADER 2023-2027 seront signées avec 22 territoires de projet sélectionnés.
- **Contrats de plan interrégionaux fleuves Rhône, Loire, Seine** : Durant la période 2021-2027, la contribution financière de la Région sera de l'ordre de 10 M€, mobilisés sur les thématiques tourisme, fret fluvial, milieux aquatiques et biodiversité.

2,3 M€

Santé et alimentation

L'accès à la santé et aux soins est un enjeu régional majeur, souvent marqué par un risque de rupture d'égalité entre les habitants. La Région mettra en œuvre une intervention volontariste dans ce domaine, afin de contribuer à un meilleur équilibre territorial et à une plus grande justice sociale.

Les priorités pour 2025

Au titre de « l'Animation politique santé »

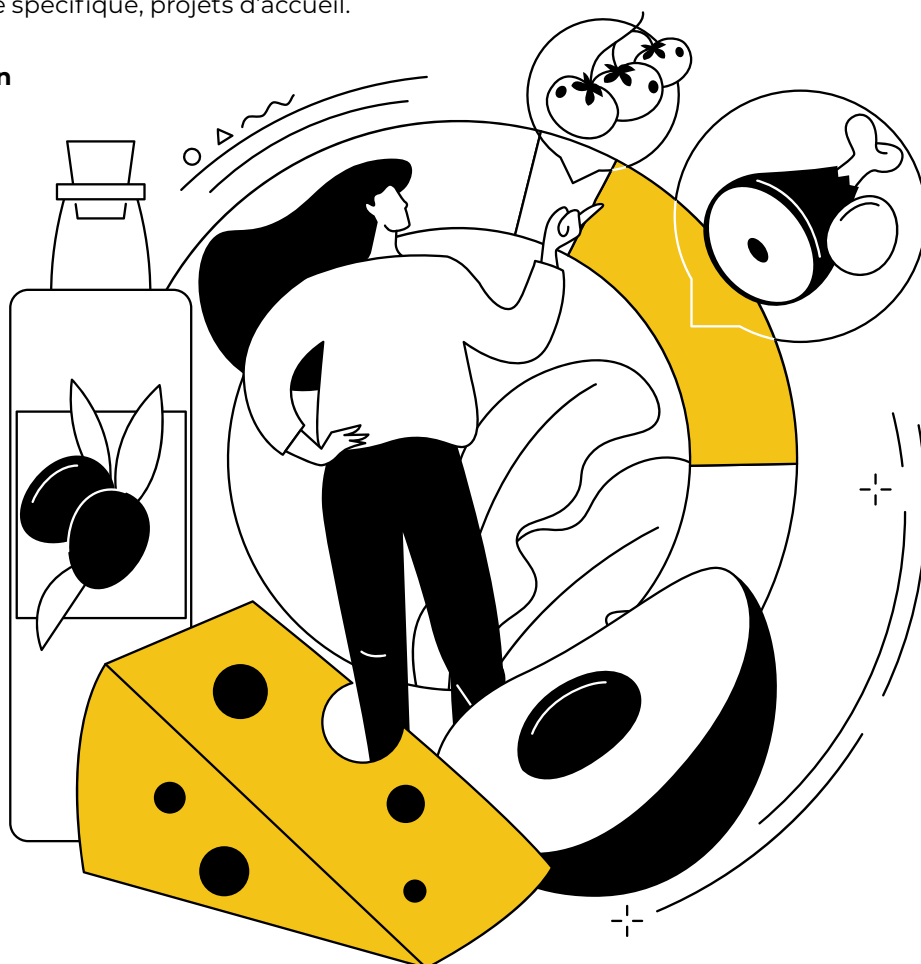
- Mener des expérimentations pour rapprocher la médecine de ville et les hôpitaux de proximité ;
- Accompagner la structuration des acteurs du monde médical dans les territoires ;
- Appuyer les structures d'animation et de coordination (Pôle de Gérontologie et d'Innovation, Pôle de Santé Publique, Promotion Santé, Pôle de recherche en santé publique...) ;
- Proposer un accompagnement multi partenarial à des projets « santé-environnement ».

Les politiques territoriales

- La Région financera des postes « d'animateurs santé » dans les territoires et en mettant en œuvre une stratégie dynamique d'accueil et d'installation des professionnels de santé.
- Elle appuiera les conditions favorables pour l'installation des professionnels de santé : hébergement, mobilité spécifique, projets d'accueil.

Le Fonds régional d'expérimentation en santé (FRES)

- La collectivité apportera son aide aux initiatives permettant d'améliorer l'organisation des soins au service des patients : organisation des professionnels de santé, appui à de nouvelles modalités d'exercice ou de prise en charge par le développement de l'exercice en multisites ...



33,7 M€

Culture et patrimoine

Pour une culture enrichissante et diversifiée pour tous et partout !

Les priorités pour 2025

Favoriser un accès équitable pour tous à la culture

- La Région continuera à promouvoir une présence artistique équitable sur l'ensemble du territoire en favorisant la création artistique et la circulation des œuvres et des artistes ;
- Les programmes de soutien au spectacle vivant et au développement culturel seront renouvelés, comme l'aide aux festivals ;
- Elle érigera en priorité les mesures en faveur de l'éducation artistique et culturelle des jeunes.

Accompagner les acteurs du territoire dans le processus de création/production/diffusion

- Elle sera aux côtés des artistes et des compagnies œuvrant dans l'ensemble des domaines (musique, spectacle vivant, art contemporain) ;
- Elle maintiendra son niveau d'investissement dans le secteur cinématographique et audiovisuel, en aidant des projets de réalisation qui valorisent les territoires et le tourisme.

Valoriser les travaux d'inventaire et structurer la filière patrimoine

- Le patrimoine régional est recensé, étudié et valorisé par le service de l'inventaire et du patrimoine avec, en 2025, trois nouvelles publications et le lancement de deux nouvelles études.
- Propriétaire du château de Châteauneuf (21), la Région confortera ce lieu comme un site majeur du patrimoine régional, avec le réaménagement de certaines pièces du logis principal.

1,58 M€

Jeunesse

La Région encourage l'émancipation et la capacité d'agir des jeunes et promeut la participation citoyenne !

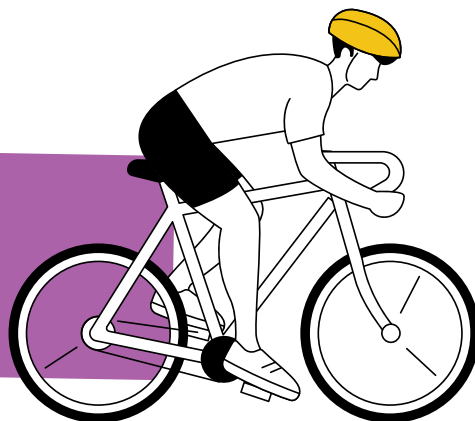
Les priorités pour 2025

- Le Dialogue structuré de la jeunesse (DSJ) se poursuit avec un cycle nouveau dédié à la culture ;
- La Région intensifiera son soutien à l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets (création d'associations, mobilité internationale, entrepreneuriat...), tout comme les services civiques ;
- Le déploiement, sur l'ensemble du territoire, de la Carte Avantage Jeune pour les moins de 30 ans se poursuivra.
- Le dispositif d'Aide au permis de conduire est renouvelé, avec une aide forfaitaire de 300 € accordée sous conditions et en contrepartie de 15 heures de bénévolat dans une association.

8,2 M€

Sport

La Région est aux côtés du mouvement sportif pour encourager toutes les pratiques et soutenir le haut-niveau. Bienfait individuel et collectif garanti !



Les priorités pour 2025

Poursuivre la structuration et la valorisation du mouvement sportif

- La Région financera les ligues et les comités sportifs régionaux dans leur structuration par l'accompagnement et la formation des bénévoles et des salariés.
- Elle soutiendra les clubs en ciblant l'initiation à une pratique sportive incluant des objectifs comme la lutte contre toutes les discriminations.
- Les clubs évoluant au meilleur niveau, comme ceux qui organisent des manifestations favorisant l'attractivité du territoire, seront subventionnés.

Privilégier et formaliser des coopérations avec les acteurs de la formation et de la performance

Propriétaire du CREPS basé à Dijon et partenaire du Centre National du Ski Nordique et de Moyenne Montagne de Prémanon (39), la Région poursuivra les mutualisations en termes de formation et de pratiques sportives de haut niveau entre ces structures.

Favoriser un maillage sportif durable du territoire

Mailler le territoire d'équipements sportifs de qualité tout en veillant à une répartition équitable pour un égal accès à une activité sportive sur l'ensemble du territoire, restera une priorité en 2025... et ce, en s'inscrivant dans une démarche de sobriété énergétique.

2,37 M€

Vie associative

La région compte près de 60 000 associations, environ 570 000 bénévoles et 76 120 salariés. La collectivité veillera à la structuration régionale du réseau associatif et à la professionnalisation des structures, notamment par l'aide à la création d'emplois dits d'utilité sociale.

Les priorités pour 2025

Consolider la structuration du secteur associatif et sécuriser l'accompagnement de proximité

- Le dispositif d'Aide à l'emploi d'utilité sociale sera pérennisé (un accompagnement sur 2 ans de 22 000 € pour des postes d'utilité sociale adossés à un projet de développement, de partenariat et d'ancrage territorial dans une logique de transition écologique et solidaire).
- L'accompagnement des structures ressources (« Mouvement associatif » et têtes de réseaux) sera reconduit au regard et à proportion de leur soutien actif aux associations locales.



57,5 M€

Action européenne et internationale

Les priorités pour 2025

- Poursuite et approfondissement de l'aide et de la coopération en direction de l'Ukraine ;
- Renforcement des échanges en matière de transition énergétique et de dialogue avec la jeunesse de Rhénanie-Palatinat ;
- Exploration de nouveaux chantiers partenariaux dans le cadre de la convention Quadripartite (régions d'Allemagne, de Pologne et de République tchèque) ;
- Elaboration d'un plan d'action partagé sur l'adaptation aux changements climatiques en matière de politique agricole avec l'Afrique du Sud ;
- Approfondissement de la coopération dans le cadre de l'Espace alpin et accompagnement des stratégies de coopération infrarégionales dans le cadre de l'Arc jurassien ;
- Renforcement des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale...

EN TANT QU'AUTORITÉ DE GESTION DES FONDS EUROPÉENS

Les nouvelles programmations ont été votées en intégralité en 2022, pour un volume total de 423,5 M€ :

- **FEDER** : 273,89 M€ en investissement et 64,49 M€ en fonctionnement,
- **IFS** : 36,33 M€ en investissement et 28,87 M€ en fonctionnement,
- **FSE** : 20 M€ en fonctionnement.

Le budget 2025 comporte les crédits de paiements qui permettront la mise en œuvre de ces programmations. Les fonds européens renforcent l'action de la Région dans la plupart des politiques publiques : stratégie économique, tourisme, attractivité, formation des demandeurs d'emploi, apprentissage, enseignement supérieur et recherche, transition énergétique, biodiversité - eau, montagne, numérique, mobilités et infrastructures, aménagement du territoire et culture.

Ma Région | *avancer, partager*

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**